

Compiegne représenter, Miss Multon. Tous les journaux ont rapporté que l'Empereur avait reçu à sa table et dans sa loge M. A. Belot, auteur de la pièce. Ils ont négligé de dire que M. Eugène Nus, un des auteurs de la pièce, un poète et un philosophe, n'est pas allé à Compiegne.

Une nouvelle étoile vient de paraître à la Comédie-Française, c'est Mlle Reichemberg, élève du Conservatoire, âgée de 15 ans; qui, à fait hier son premier début dans le rôle d'Agnes de l'École des femmes. Sa jeunesse et sa grâce lui ont conquis d'emblée, autant que son mérite, la faveur du public; et elle a été rappelée. Elle se produit à la scène sous les auspices de Suzanne Brohan. Il faudra voir si les promesses de ce début seront tenues.

C'est seulement au mois d'avril qu'auront lieu les élections pour les fauteuils que la mort de MM. Viennet, Berryer et Empis vient de laisser vacants à l'Académie française. On ne cite guère jusqu'à présent que quatre candidats, MM. Léonce de Lavergne, Duvergier de Hauranne, Théophile Gautier et Frantz de Champaigny.

CH. CAHOT.

Mardi, 16 décembre.

On est quelque peu inquiet de voir que le *Moniteur* ne confirme pas les bonnes nouvelles d'Orient qui se succèdent depuis deux jours. En effet, notre journal officiel ne parle pas plus des affaires de Grèce que des affaires de l'Espagne. Il paraît que si le gouvernement grec a accepté quelques-unes des propositions de la Porte, il ne les a pas acceptées toutes, et l'on peut supposer que, sans l'intervention des puissances, Omer-Pacha qui se tient en Thessalie avec une forte armée, serait déjà entré en Grèce. Mais dans notre système à l'équilibre européen, il est de droit que les petites puissances n'ont pas la permission de se battre et de régler leurs querelles sans que les grandes aient auparavant donné leur consentement.

A défaut du *Moniteur*, il peut être intéressant de consulter le *Constitutionnel*; il publie ce matin une intéressante correspondance de Madrid. Si les faits qu'elle rapporte sont exacts, la situation de l'Espagne est bien plus grave qu'on ne se le figure en France. A en croire le correspondant du *Constitutionnel*, il y avait eu un vaste complot tramé par le parti républicain et qui étendait ses ramifications à travers toute l'Espagne; sans la prudence et la fermeté de M. Rivero, l'Espagne serait au pouvoir des républicains. Si le correspondant a dit la vérité, le parti républicain est bien puissant dans la Péninsule; mais nous croyons qu'il y a exagération dans son récit, que les républicains espagnols ne forment qu'une faible minorité, dirigée par quelques chefs très-actifs; mais la majorité de la nation est essentiellement monarchique, comme elle est attachée aux croyances du catholicisme. Les lettres de Madrid que nous avons lues ces jours derniers font d'ailleurs pressentir un prochain coup d'Etat. Il faut s'attendre à tout de ce côté; et l'on nous dirait que le général Prim a proclamé roi le duc de Montpensier, que nous n'en serions pas surpris.

Je ne vous parle plus des bruits de modifications ministérielles qui continuent de circuler ici; il n'y aura évidemment rien de décider ou du moins d'annoncer officiellement avant la rentrée de la cour.

L'Empereur quitte Compiegne demain à une heure et demie et arrivera à Paris avant la tombée du jour. La rentrée dans la capitale se fera solennellement, c'est-à-dire qu'il y aura un bataillon de ligne à la gare du Nord et que les voitures de la cour seront escortées par les Cent-Gardes.

Le *Moniteur* commence à publier ce matin les résultats des délibérations du conseil des maréchaux pour l'avancement des officiers supérieurs: il y a deux nominations de généraux de division et neuf de généraux de brigade.

Je trouve aussi au journal officiel le texte du communiqué adressé à l'*Opinion nationale* et déclarant tout à fait fausse la nouvelle de démonstrations organisées par les étudiants de quelques villes du Midi, le 3 décembre en l'honneur du représentant Baudin.

On dit qu'il n'est pas vrai que le roi Victor-Emmanuel ait envoyé cinq mille francs sur sa cassette à la veuve de Montii.

C'est aujourd'hui que M. Guillaume Guizot, comme suppléant de M. de Loménie, a inauguré son cours de littérature au Collège de France. On se rappelle l'insuccès de sa première tentative; il paraît qu'il s'est aguerri depuis. Nous verrons s'il aura été plus heureux cette fois.

Vous savez que les persécutions ont multiplié les martyrs; on serait tenté de dire que les procès de presse encourageaient la multiplicité des journaux. Il y a deux jours est né *Paris*, le journal de M. H. de Péne. Hier, c'était *La Presse libre*, fondée par M. Malespine, un transfuge de l'*Opinion nationale*; l'*Union* se transforme en journal du soir. M. Adrien de la Vallette, le promoteur du chemin de fer du Simplon, organise la rédaction de l'*Assemblée nationale* qu'il va ressusciter. On sait que l'*Assemblée nationale* avait été fondée le 20 février, quelques jours après la chute de Louis-Philippe, pour soutenir le système de la fusion entre les légitimistes et les orléanistes. Avertie, suspendue, elle s'était transformée en juin 1857 sous le titre du *Spectateur*; mais elle fut supprimée à la suite de l'attentat du 14 janvier 1858.

Les maires des divers arrondissements de Paris ont commencé à envoyer à domicile les bulletins pour la révision des listes électorales.

On dit que M. Arsène Houssaye pose sa candidature à l'Académie française.

Le *Sport* demande une révision de l'orthographe de la langue française et un remède à certains abus de langage, qui sont contraires au bon sens et font le désespoir des étrangers qui étudient notre langue. Cette réforme a été souvent proposée, mais il faudrait une grande autorité pour la faire accepter, et l'Académie française est trop paresseuse pour y consacrer ses soins.

L'Opéra inaugure ses bals masqués samedi prochain. Le carnaval sera très court cette année puisqu'il finit le 9 février. On dit que le premier bal de la cour aura lieu le 9 janvier; il y en aura trois seulement.

Le *Public* annonce ce soir que l'état du marquis de Moustier « inspire d'assez vives inquiétudes ».

M. Louis Desnoyers, directeur de la partie littéraire du *Sicéle* est, dit-on, dans un état désespéré.

La cour a rendu aujourd'hui son arrêt dans l'affaire du *Réveil* et de la *Tribune*, plaidée samedi. La peine de six mois de prison et de l'interdiction des droits civiques est maintenue contre M. Delescluze, mais l'amende est abaissée de 2,000 à 50 francs. L'amende de 2,000 francs contre M. Duret est maintenue.

Un journal croit pouvoir annoncer que Mgr Dupanloup ira aux Tuileries et sera reçu par l'Empereur et l'Impératrice avant les fêtes de Noël.

On annonce la prochaine arrivée à Paris de lord Clarendon. La nouvelle me paraît hasardeuse.

Aujourd'hui a eu lieu sous la présidence de M. Drouyn de Lhuys, la séance d'Ouverture de la Société des agriculteurs de France.

Au 1er janvier, l'*Epoque* doit changer de propriétaire; M. Terme se retire et le journal qui avait imaginé l'*Union dynastique*, va devenir l'organe de l'*Union libérale*.

On parle de la prochaine nomination au Sénat de M. Marchand, président de section au Conseil d'Etat; de M. de Bouville, préfet de Bordeaux, de M. Auber et de M. de Pongerville.

Il est décidé que le duc de Mouchy se présentera aux prochaines élections dans l'arrondissement de Beauvais, en remplacement de M. de Corberon.

Il reste au Conseil d'Etat à examiner les budgets des ministères de la guerre, de la marine et des finances. Les plus gros sont réservés pour la fin.

CH. CAHOT.

CHRONIQUE LOCALE

CHAMBRE CONSULTATIVE DES ARTS ET MANUFACTURES DE ROUBAIX.

Procès-verbal de la Séance du 15 décembre 1863.

Présents: MM. A. Delfosse, président; Scrépel-Roussel, vice-président; H. Toulemonde-Nollet, secrétaire; François Roussel, Réquillart-Scrépel, Eckman, Henri Mathon, Gustave Wattinne, Jules Delattre, Edouard Defrenne, Louis Lefebvre.

Les procès-verbaux des 17 septembre et 30 novembre sont lus et adoptés.

Lecture est faite d'une lettre par laquelle M. Paul Defrenne remercie la Chambre du témoignage de sympathie qu'elle lui a donné en la nommant son président honoraire.

M. le Président lit ensuite une pétition adressée à la Chambre consultative par 260 industriels et négociants de cette ville qui, « appelant son attention sur la situation déplorable de leur industrie », en montrent la cause dans les traités de commerce. Ils la supplient d'user de l'influence que lui donne le caractère public dont elle est revêtue, et d'insister avec « une nouvelle énergie pour que les Tarifs de Douane soient modifiés sensiblement à l'expiration de ces traités ».

La Chambre consultative reconnaissant la parfaite exactitude des faits énoncés par les pétitionnaires qui forment l'unité des industriels et des négociants de Roubaix, décide que leur demande sera annexée au présent procès-verbal et qu'une commission sera chargée de rédiger un rapport sur cette grave question.

La commission est composée de MM. A. Delfosse, Louis Lefebvre, Jules Delattre, François Roussel, H. Toulemonde-Nollet.

M. le Président donne communication d'une lettre de M. Eckman, sur le même sujet.

Il est fait lecture d'une lettre de M. Vidal, négociant-consignataire et membre de la Chambre de commerce de Manchester, qui engage les industriels français à établir en Angleterre, et principalement à Manchester et à Bradford, des dépôts d'articles spéciaux propres à l'exportation.

Un planteur de la Nouvelle-Orléans, dans une lettre apostillée par le consul de France en cette ville, informe la Chambre consultative que des essais sont tentés à la Louisiane pour acclimater la plante appelée *China-grass*, et demande si la matière provenant de cette plante peut entrer dans la fabrication des tissus de Roubaix.

Il y a lieu de répondre que les essais qui ont été faits n'ont pas réussi.

M. le Président dépose sur le bureau douze exemplaires d'une brochure de M. Dolfus-Mieg, donnant des détails sur l'as-

sociation formée à Mulhouse dans le but de prévenir les accidents de machines. Ces exemplaires sont distribués aux membres présents.

M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics envoie à la Chambre consultative un rapport très-intéressant de M. Du Closel, gérant du consulat de France à Bombay, sur la situation de cette place importante. (Cette lettre sera publiée prochainement.)

Le même Ministre annonce qu'il vient de fixer à trois années le maximum de durée des autorisations accordées pour l'importation temporaire en franchise des métaux destinés à être convertis en produits fabriqués pour l'exportation.

Le président de la Chambre de commerce de Brünn (Autriche), propose un échange des publications faites par cette Chambre avec celles de la Chambre de commerce de Roubaix.

Un membre rappelle qu'il y a quelque temps, une communication a été faite à la Chambre consultative, sur l'établissement d'une Association formée à Tourcoing dans le but d'empêcher les vols de diverses matières dont les industriels sont trop souvent victimes. D'après de nouveaux renseignements, les mesures prises par cette Association ont eu un plein succès. N'y aurait-il pas lieu d'en prendre de semblables à Roubaix?

La Chambre renvoie l'examen de cette question à la commission qui en avait été autrefois chargée.

M. le Président propose d'écrire à M. le Gouverneur de la Banque, pour lui demander qu'il veuille bien, le plus tôt possible, faire établir provisoirement, dans une maison particulière qui serait louée à cet effet, la succursale qui nous est promise. Les constructions de l'Hôtel qui doit être érigé ne pourront être terminées avant plusieurs années, et il serait préjudiciable au commerce du pays d'être privé pendant un temps aussi long des avantages que cet établissement doit lui procurer. La Chambre accueille volontiers cette proposition.

Voici la pétition dont il est question dans le procès-verbal ci-dessus:

A MM. les Membres de la Chambre consultative des Arts et Manufactures de Roubaix.

Les industriels et négociants de Roubaix soussignés prennent la confiance de s'adresser à la Chambre consultative pour appeler son attention sur la situation déplorable de leur industrie.

Il n'est pas dans leur pensée d'accuser leurs mandataires d'un défaut de vigilance. Ils reconnaissent, au contraire, qu'en toute circonstance, la Chambre consultative s'est tenue à la hauteur de sa mission; mais chaque jour amène un enseignement nouveau, parce que les causes de la crise se caractérisent davantage.

La saison nouvelle s'ouvre avec les symptômes les plus alarmants. Les soussignés affirment qu'un très-grand nombre des fabricants qui recueillent habituellement leurs ordres perdant les mois d'octobre et de novembre, sont revenus de Paris, centre de leurs affaires, consternés, découragés. Non-seulement, ils n'ont pu obtenir leurs commissions ordinaires, mais ils ont acquis la preuve que d'autres ont pris leur place, que Bradford a eu la préférence, pour les articles similaires aux leurs.

Les fabricants anglais, on ne peut le méconnaître, ont aujourd'hui l'expérience du marché français; ils comprennent les besoins de la consommation française, et savent y approprier leur fabrication.

Les soussignés, par une pénible expérience, ont appris qu'il leur sert peu de faire mieux que les Anglais les articles de luxe, de haute nouveauté, puisque leurs concurrents produisent à meilleur marché les tissus courants, qui sont d'une consommation mille fois plus importante.

Aux Anglais donc les grandes quantités

Aux industriels de Roubaix, la production des tissus de nouveauté, de consommation toujours restreinte.

Et ce qui aggrave singulièrement la situation, c'est que, aux quelques fabricants qui suffisaient à la production de ce genre, sont venus s'adjoindre les nombreux et importants industriels qui, vis-à-vis d'une concurrence impossible, abandonnent ou restreignent considérablement la production des tissus courants. De là, dans l'article fantaisie lui-même, un encombrement inévitable, qui amène des sacrifices décourageants et paralyse les efforts des plus résolus.

Les soussignés proclament donc hautement que l'industrie est dans

une position alarmante et qu'elle menace de s'écrouler dans une lutte inégale.

Ils savent que la Chambre consultative a déclaré plusieurs fois au gouvernement combien le traité de commerce est ruineux pour l'industrie roubaisienne. Ils viennent aujourd'hui la supplier d'insister avec une nouvelle énergie pour que les tarifs de douane soient modifiés sensiblement à l'expiration de ce même traité.

Désiré Wibaux Florin.
Richard Desrousseaux.
Vernier Delattre, fils.
Léopold et Léon Florin.
Descat frères.
Ternynck frères.
L. Voreux et Devémy.
Paul Defrenne.
H. Delattre père et fils.
Masson Mathon.
Eloy Toulemonde.
Réquillart et Richard.
Amédée Prouvost et Cie.
Ernout Bayart frères.
Leclercq Dupire.
Lefebvre Ducatteau frères.
A. Droulers.
Ach. Deladalle.
Wattinne Bossut et fils.
Mulliez Eloy.
Motte Bossut et Cie.
Th. Fiévet et Cie.
Alfred Motte et Cie.
Emile Bulteau.
Dillies frères.
Pin Bayart.
V. Heyndrickx Dormeuil.
Henri Prouvost.
Delfosse frères.
Henri Salembier et Cie.
Auguste Florin.
Ch. Dubar.
J. Wattel Roussel et frères.
Thérin et Cie.
H. Roussel Lecomete.
Deschamps Desrousseaux.
A. Lepoutre et Cie.
D'haluin Leppers.
P. Parent fils.
J. Quint et T. Lotar.
C. Scrépel.
Dutilleul Lorthiois et fils.
Florimond Wattel.
Jean-Baptiste Dupisre.
Duriez fils.
Toulemonde Destombes.
Toulemonde frères et Cie.
Lepoutre Parent.
Dupont Wattel.
Scrépel Lefebvre.
Horent frères et sœur.
L. Ducatteau.
F. Duhamel.
Henri Patin et Cie.
V. Dumortier et G. Cuignet.
Catteau Leplat.
Bayart Parent.
F. Vanoutryve et Cie.
E. Bodin et Cie.
D. L'Hermineux et Cie.
Goubé Tiberghien.
Lucien Nollet et fils.
Achille Duhamel.
J. Frézeux frères.
Mazurel fils.
Bayart frères.
Ch. Roussel.
Eloy Duvilleir.
Ed. Vouzelle.
H. Cochetoux.
Derrevaux Defortrie.
Rouzé frères.
A. Feuillet et L. Govaero.
Dubar Deslepaux.
L. Gantier-Pennel.
Joseph Bécu.
Duhamel-Lefebvre.
Werquin-Wattel.
Henri Beuscart.
Alard Scamps.
Ph. Scamps et Cie.
Ch. Lemerre.
Carlos Mazurel.
F. Le Hir et Cie.
H. Wattinne et Cie.
V. Meersseman et Cie.
Isidore Weill.
Smet Derrevaux.
Bloubz Dubar.
Louis Beghin.
Hannart frères.
Destombes-Leruste.
Gaydet père et fils.
Lestienne frères.
Em. Morelle et Cie.
J. Pollet et fils.
H. Sion-Thibaut et Cie.
Longuepée et Larive.
Louis Dubar.
Destombes-Lefebvre.
Gilain-Wattel.
Tiberghien-Duriez.
Gillot et Nys.
A. Mimerel et fils.
L. Glorieux.
Adolphe Catteau.
Em. Descat.
P. Hoffmann et Cie.
J. Montagne père, fils et Cie.
C. Beuscart.
E. Petit.
J. Lagache.
L. Willem.
H. Saultois.
Lepoutre-Pollet.
A. Leroux.
Meriaux et Marsy.
A. Fanechon et Cie.
César Piat.
Debuchy Rouzé.
Dupisre-Duhamel.
Duhamel Housez.
Delannoy Destombe.

Eug. Grimonprez fils.
Vve Louis Delattre fils.
E. Galpin.
Mazurel Mazurel.
E. Jourdeuil et L. Fort.
Browaycs Degenier.
François Réquillart.
Edouard Florin.
Moral et Cie.
Truffaut frères.
J. Renaux Lemerre et fils.
Joseph Wattinne.
Lefebvre Boquet.
A. Delattre.
Louis Cordonnier.
Julien Wattinne.
Pierre Cateau.
Emile Réquillart.
Vve Roussel Dazin.
Wibaux Motte.
Joseph Florin.
Motte-Motte.
Grisy Salomon et Abays.
Scrépel Toussaint et Cie.
A. Ferlié.
Dazin-Motte.
Henry Wibaux.
Camille Leroux et frères.
Grymonprez Delattre.
Courouble et Carotte.
Florin Wattinne.
Ferlié et Thirion.
Réquillart et Florin.
Réquillart, Cuignet et Bellan.
Motte et J. Moteley.
A. Dewitte.
Desrousseaux Defrenne.
Alfred Desbonnets.
V. Ferlaile Bonave et fils.
Meurisse Lemaire.
Prouvost jeune et Cie.
Piat frères.
Th. Duhamel.
L. Scrépel et fils.
Prus et Bayart.
Battremieux fils.
Hazebrouck Deslecluse.
A. Lemerre.
Félix Prouvost et Féron.
Fauvarque frères.
Bouvy et Cie.
Pierre Delporte et Cie.
Ch. Daudet.
Jules Pollet et frère.
Henri Dervaux fils.
Paul Dupire.
Wattinne Wattel et Defrenne.
Lauwick et Darcy.
V. Decottegnies-Dazin.
V. Roussel.
A. Descat.
Capron et Cie.
J. Bonnet.
Léon Prouvost.
Compagnon Turbiez et Cie.
S. Fleurisse.
Dazin, jeune.
Louis Quévrenx.
F. Foveau Picardina.
Appolinaire Crépin.
Louis Eckman et M. Sion.
Lalouette Parent.
Norbert Lefebvre.
Ed. Ferrier.
J. Mourmant.
Charpentier Delattre.
Lambin Delattre.
Paul Delerue.
L. Cuvry et E. Henry.
A. Talon.
Louis Wattinne.
A. Boissière et fils.
Em. Segard et Cie.
Deslepaux et Cie.
J. Wilaert Delerue.
Parent et Lemaire.
L. Scrépel Chrétien.
H. Beaucarne.
H. et Léon Lévy.
Moyart frères.
J. Grimonprez.
Poissonniz Dhamael.
D'haluin Lecroart.
Ghesquière Grymonprez.
Desvignes Bayart.
Aug. Delerue.
T. Delcambre.
P. Browaycs.
Emile Cazier.
Bourbier père et fils.
G. Rogues fils.
C. Castel.
A. Paré et Cie.
Florimond Clarisse.
E. Boulenger et Cie.
V. Hoffmann et Desmettère.
Tiberghien frères.
Ch. Frasse.
Ve Grymonprez Bossut.
E. Serrère et Cie.
Allard Rousseau.
Duflos.
Papon et Cie.
E. Devos et Cie.
Cavrois Mahieu.
A. Harinkouck.
Scrépel Louage.
Rougeot, Cuignet, Haimex et Cie.
L. Duriez et Cie.
A. Delacroix.
Wattinne père, fils et Rébellé.
Paul Dubus.
Leman et Leppers.
F. Ernout et Palatte.
A. Vinchon et Cie.
Truffaut Wattinne.
Leclercq Planquart.
Jules Lamy et Cie.
Ramsden Mathon.
Desbarbieux Quenoy.
Joseph Fiévet.
H. Fremont.
Henri Hoffmann.
Ferd. Ployetté.
Funck Spies et Cie.
J.-B. Ernout et Cie.
Bulteau frères.
Castel, frère et sœur.